



**RAPPORT DU QUATRIÈME EXAMEN:
OPTIONS À EXAMINER**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 25 février 2017, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

1. Les États-Unis saluent les efforts faits par le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans le cadre de son quatrième examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS. En dépit du temps et des efforts importants consacrés à cet exercice, et de la bonne volonté dont ont fait preuve de nombreux Membres pour achever le rapport du quatrième examen (G/SPS/W/280/Rev.2), il n'a pas été possible d'obtenir un consensus au sein du Comité. En particulier, les Membres ne sont pas parvenus à rapprocher leurs points de vue concernant les propositions de recommandations pour la section 14 relative aux normes SPS privées. À la réunion du Comité tenue en octobre 2016, plusieurs Membres ont fait remarquer que les discussions étaient dans l'impasse depuis un certain temps et se sont dits favorables à la présentation de nouvelles idées et de nouvelles approches. Pour faciliter les discussions dans le cadre du Comité, nous soumettons à l'examen des Membres les options suivantes:

Option n° 1

Statu quo: les Membres ne font rien et le Comité reste dans l'impasse.

Option n° 2

Réécriture de la section 14: les Membres chargent le Secrétariat de réécrire la section 14 du rapport en exposant de manière concise les divergences actuelles et le profond intérêt manifesté de toutes parts pour résoudre la question. Cette option pourrait prévoir la fixation d'une date limite pour l'achèvement des travaux et l'adoption du rapport.

Option n° 3

Ne pas adopter de rapport pour le quatrième examen et passer directement au cinquième examen: le Comité renoncerait à l'adoption du rapport du quatrième examen et recommencerait avec le cinquième examen, mais en adoptant un processus quelque peu adapté afin de faciliter le bon déroulement et l'achèvement de l'examen, pour plus d'efficacité. Par exemple, au début du cinquième examen, les Membres pourraient envisager de se concentrer sur un nombre limité de sujets autour desquels un consensus pourrait se dégager, et convenir d'un calendrier pour la sélection des sujets, la présentation des documents, les discussions et l'adoption du rapport. Dans cette hypothèse, le rapport du cinquième examen serait basé sur l'examen par le Comité des communications écrites des Membres et sur des discussions thématiques pilotées par les Membres. Les recommandations s'appuieraient sur les consensus obtenus sur les propositions des Membres.

Ces options ne s'excluent pas mutuellement, et ne sont pas les seules possibles. Le Comité pourrait les combiner. Par exemple, il pourrait décider de réécrire la section 14 et d'adopter le rapport du quatrième examen, puis discuter des améliorations à apporter aux procédures au début du cinquième examen. Nous sommes ouverts aux idées et options proposées par les autres Membres. Nous saluons le travail fourni par le Comité pour soutenir les efforts des Membres visant à renforcer la mise en œuvre de l'Accord SPS. Nous attendons avec intérêt de connaître les points de vue des autres Membres.
